

1480

Bulletin d'informations communales ► Octobre 2021



MA VILLE 4-5

- La Ville travaille pour vous 4
- État civil / Centenaire 5

POLITIQUE COMMUNALE 7-9

- Tribune Politique 7
- Procès-verbal du Conseil communal 8-9

ENVIRONNEMENT 11

- Gestion des déchets ménagers – coût-vérité 11

DOSSIER 12-13

- Le développement durable 12-13

ESPACE CITOYENS 15-17

- Parfums du Monde / Nuisances nocturnes /
Mon Dossier / Plan de reprise et de soutien 2021 15

- Digitalisation des points de vente /
DéTECTEURS de CO2 dans les écoles /
Mise en conformité des bâtiments communaux 17

ACTUALITÉS 19-22

- Les commerçants actifs durant l'été /
Stèle à l'effigie des frères Taymans /
Salon Virtuel de l'Emploi 2021 / Marché de Noël 19

- Action Cartable Max / Grand Nettoyage Be WaPP 20

- Accueil des nouveau-nés 21

- Agenda 22



**MARCHÉ
DE NOËL**

Du 10 au 12 décembre

Place Émile des Grées du Lou



espacesanté
pluriel

Prenez RDV
www.espacesantepluriel.be



Bandagisterie



Cardiologue



Chirurgien orthopédiste



Chirurgien orthopédiste



Dentiste



Diététicienne



Dispensaire de soins
et infirmier(e) à domicile



Espace Spa & Wellness,
réhabilitation aquatique &
rééducation en piscine



Espace Sportif -
Dreamteam



Esthéticienne



Kinésithérapeute, coach
sportif et réhabilitation



Logopède



Médecine générale &
sportive



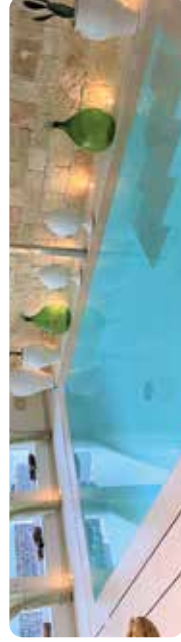
Neuropsychologue &
Psychologue



Ostéopathe D.O



Pédicure médicale



Salle de sport privée :
Abonnement trimestriel pour un groupe de 1-7 personnes
à raison d'une fois par semaine min. Appelez 0473/74.37.29

Rue de Mons 159 – 1480 Tubize – Tél. 02 355 02 05 – info@espacesantepluriel.be

Éditorial

Cher(ers) concitoyen(ne)s,

Il y a trois ans, vous avez été appelés à vous rendre aux urnes pour désigner vos responsables politiques communaux. Depuis, le Collège communal a déjà bien travaillé et présente un bon bilan, ce malgré la crise sanitaire que nous venons de connaître et qui nous a obligé à repenser certaines de nos priorités.

Passons quelques-uns de ces projets en revue.

Le projet de reconversion du site des anciennes Forges de Clabecq poursuit son évolution. À terme, le site accueillera entre autres des logements, une crèche de 36 places, un « outlet mall » de 12.000 m², des commerces de proximité, des services et professions libérales, une maison médicale, une résidence services, des espaces Horeca, un pôle de loisirs avec un karting indoor et un mur d'escalade, un espace d'agriculture urbaine. En matière de **logement**, une attention particulière est portée à la lutte contre les logements inoccupés et à la garantie de la mixité au sein des quartiers. Des mesures permettant l'accès aux jeunes à la propriété ont également été prises.

En matière de **sécurité**, plusieurs mesures importantes ont été entreprises : de nouvelles caméras ont été placées, le nombre de policiers au sein de notre Zone de Police est en augmentation, le nombre de PLP (partenariat local de prévention) ne cesse d'évoluer. De plus, après d'âpres négociations, notre demande d'obtenir une nouvelle caserne pour nos pompiers a fini par être entendue. C'est ainsi qu'une nouvelle caserne viendra s'installer, chaussée de Mons, sur le terrain jouxtant la Zone de Police Ouest Brabant wallon. Afin de pouvoir répondre à la demande croissante en matière de **d'accueil de la petite enfance**, de nouvelles places ont été et seront encore créées. De même, de nouvelles places en **maison de repos** et de soins ont été ouvertes et de nouvelles sont encore prévues. Étant conscient de l'urgence climatique, le Collège communal a décidé de mettre en place un **Plan Climat**. C'est dans ce cadre que notre Ville a répondu à l'appel à projet POLLEC qui permettra d'entamer l'installation d'éclairage public intelligent dans certains quartiers de notre Ville, de placer des panneaux solaires sur les bâtiments publics et d'acquérir pour nos services, plusieurs véhicules électriques. Sur le plan de la **mobilité**, le Collège communal souhaite encourager l'usage de la mobilité douce. Pour ce faire, plusieurs liaisons cyclables sont en cours de construction. Un parking vélos sécurisé sera prochainement installé aux abords de la gare. En collaboration avec le TEC Brabant wallon, nous tentons également d'étoffer l'offre actuelle notamment vers Nivelles mais aussi vers nos différents parcs d'activité économique. Enfin, le dossier du contournement Nord reste d'actualité et sera mis en œuvre dans les prochaines années. En matière de **sport et loisirs**, les plaines de jeux de Tubize, Clabecq, Oisquerq et Saintes sont en cours de rénovation. Le skatepark de Saintes a été totalement rénové. Une aire avec des engins de fitness y sera installée à proximité. Afin de répondre à la demande grandissante de nos clubs et associations, plusieurs salles de sport ont été rénovées et sont à leur disposition. Enfin, les projets d'aménagement des terrains de tennis couverts et de terrains de padel suivent leur cours et se réaliseront dans les prochains mois. En matière de **lutte contre les inondations**, les intempéries que nous avons connues en juillet dernier ont démontré que les actions entreprises depuis 2013 portent leurs fruits et ont permis de limiter les dégâts. Mais ces épisodes ont également montré les carences qui existent encore aujourd'hui. Ce travail nécessite donc d'être complété pour encore mieux nous protéger des coulées de boue et des inondations. Nous nous y attèlerons prioritairement ces prochaines années.

En matière de **préservation du patrimoine**, le travail entrepris en 2012 a été poursuivi. Après l'église de Oisquerq et des années de procédure, nous avons obtenu il y a quelques semaines une subvention de 950.000€ du Gouvernement wallon pour la restauration du Moulin de Saintes. Ce subside s'ajoute aux subsides de la Province du Brabant wallon et de la Ville de Tubize qui ont tous deux engagés 450.000€.

Enfin, je ne peux terminer ce petit bilan sans parler de la crise sanitaire que nous vivons. En effet, cette première partie de législature fut marquée par la pandémie liée au COVID-19. Son impact sur notre quotidien fut immense. L'incidence sur le suivi de nos projets et sur le budget de notre Ville fut tout aussi important. Nous avons dû, durant des mois entiers, gérer au jour le jour avec de multiples acteurs cette crise et aider, selon nos moyens, les différents secteurs impactés.

Continuons à prendre soin les uns des autres.

Michel JANUTH
Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

- ▶ **Les membres du Collège communal** (voir ci-contre)
- ▶ **Les membres du Conseil communal** : Jean-Marc ZOCATELLO (RC), Jean-Armand WAUTIER (RC), Lyseline LOUVIGNY (MR), Benoît LANGENDRIES (RC), Pierre PINTÉ (MR), Maité SAINT-GUILAIN (éB-PS), Guy LECLERCQ-HANNON (éB-PS), Daniel Eeckhout (éB-PS), Hicham EL KROUT (MR), Jean-Pierre FUMIERE (éB-PS), Giovanni CAPIZZI (RC), Marc JONVILLE (RC), Nunzia FONTANAZZA (RC), Annie MEYNEN (RC), Adriana ROCCO (éB-PS), Filippo LAVORE (DéFI), Lise JAMAR (ECOLO), Sophie SIMAL (ECOLO), Samuel D'ORAZIO (MR), Marianne ZAPPONE (RC), Fabian DEKEMPENEER (RC) et Annick BRISON (éB-PS).

LE COLLÈGE

▶ Michel JANUTH

Bourgmestre de Tubize

Personnel, Administration générale, Sécurité, Communication, Relations internationales, Logement, Finances, Grands projets

Contact : 02/391.39.02

michel.januth@tubize.be

▶ Sabine DESMEDT

1^{er} Échevine : Urbanisme, Aménagement du territoire, Développement durable, État civil, Population, Citoyenneté, Affaires patriotiques

Contact : 02/391.39.62

sabine.desmedt@tubize.be

▶ Pierre ANTHOINE

2^e Échevin : Travaux, Mobilité, Lutte contre les Inondations

Contact : 02/391.39.05

pierre.anthoine@tubize.be

▶ Mourad ABDELALI

3^e Échevin : Enseignement, Participation citoyenne, Économie, Emploi, Commerces, Informatique et nouvelles technologies

Contact : 02/391.39.03

mourad.abdelali@tubize.be

▶ Walter BASEGGIO

4^e Échevin : Jeunesse, Sports, Vivre ensemble

Contact : 02/391.39.06

walter.baseggio@tubize.be

▶ Sandra DUMONCEAU

5^e Échevine : Culture, Environnement, Agriculture, Bien-être animal, Famille, Santé, Aînés

Contact : 02/391.39.95

sandra.dumonceau@tubize.be

▶ Frédéric JADIN

Président du CPAS de Tubize :

Président du CPAS, Affaires sociales, Accueil de la petite enfance

Contact : 02/390.00.21

frederic.jadin@tubize.be

EDITEUR RESPONSABLE :

Collège communal • Grand Place 1 • 1480 Tubize

Nous remercions Monsieur Guy Leclercq pour ses photos.

CONCEPTION & REALISATION :

UNI Média Editions sa

Rue Joba 9 • 4053 Embourg

Tél. 04 224 74 84 | info@uni-media.be

La Ville travaille **POUR VOUS**



Académie

La terrasse en bois placée de part et d'autre de l'entrée de l'Académie de Musique devenait trop dangereuse pour les nombreux élèves qui, chaque jour, fréquentent les cours. Nous avons remplacé les planches par un revêtement en fraisat.



Stèle des Frères Taymans



Située au début de la rue des Frères Taymans, il manquait à la stèle offerte par la famille Taymans d'Eypernon un écrin. Celui-ci a été réalisé par nos ouvriers communaux, une belle mise en valeur de ce monument qui permet de garder en mémoire le sacrifice de Tubiziens qui ont combattu pour notre liberté.

Avenue Louise

Il manquait un trottoir pour permettre aux jeunes et moins jeunes de rejoindre l'école de Saintes, le centre du village, l'allée des Cavaliers et les installations sportives de l'AS Saintoise. Un aménagement complémentaire est prévu à la rue de Rebecq afin de définitivement sécuriser l'accès vers l'école.



CPAS

Afin de faciliter l'accès à l'épicerie sociale située au sein des bâtiments du CPAS, nous avons réalisé un cheminement en pierres klinkers. Une facilité pour les personnes à mobilité réduite mais aussi une sécurité pour toute personne dont l'accès à ce dispositif est une véritable nécessité.



Bipasse du Vraimont

Suite aux inondations vécues en juin et juillet, l'entretien des ouvrages permettant de lutter contre la montée des eaux se poursuit. Un exemple, l'entretien du bipasse du Vraimont à Clabecq. D'autres entretiens et travaux sont prévus pour protéger au mieux les riverains des cours d'eau.



be alert

Inscrivez-vous!

Be-Alert, créé par le SPF et le Centre de Crise, est un système qui vous informe immédiatement par sms, téléphone ou email lors d'une situation d'urgence.

Inscrivez-vous gratuitement et sans tarder sur la plateforme d'alerte via www.be-alert.be/fr/inscrivez-vous. Plus d'infos au 02/355.16.21.

Médecins de garde :

1733

Pharmacies de garde :

**0903/99.000
www.pharmacie.be**



Numéros d'urgence :

| | | | | | | |
|--------------------|---------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------------------------|--|-------------------------|
| Urgences | Police | Centre anti-poisons | Tempête ou inondation | Wallonie urgence sociale | Centre de prévention du suicide | Respect Seniors |
| 112 | 101 | 070/245.245 | 1722 | 1718 | 0800/32.123 | 0800/30.330 |
| Croix Rouge | Questions violence | SOS viol | Violences conjugales | Child Focus | Écoute enfants | Besoin de parler |
| 105 | 1712 | 0800/98.100 | 0800/30.030 | 116 000 | 103 | 107 |

ÉTAT CIVIL

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne peuvent plus paraître dans le 1480 sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveau-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Si vous avez égaré le formulaire autorisant la publication de la naissance de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 0498/31.33.33 ou au 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be pour marquer votre accord écrit.

NAISSANCES

Abbeloos, Emelyne 09/04/2021
Ouzeddi, Safya 04/06/2021
Queiros Gomes, Léa 10/06/2021
Simon, Joachim 17/06/2021
Spizzirri, Loris 18/06/2021
Leurident Peixoto, Eléonore 23/06/2021
Moreaux, Antoine 25/06/2021
Centineo, Lou 09/07/2021
Zouiten, Guilia 13/07/2021
Esposito, Giuliano-Giovanni 16/07/2021
Mahieu Vanden Auweele, Agnès 22/07/2021
Grigore, Alessia 30/07/2021
Kanza, Rafael 02/08/2021
Remy, Rafaël 09/08/2021
Stas, Victor 16/08/2021
Loiselet, Aubin 27/08/2021
Coppola, Julian 02/09/2021

MARIAGES

Capelli, Dario et **Amirar**, Mahdia - 28/11/2020



Félicitation à notre centenaire !

Le Collège communal, représenté par son Échevine des Aînés, a rendu hommage à Mme Clavie Auréla qui fêtait ses 100 ans le 13 juillet dernier. Une série de cadeaux offerts par la Ville de Tubize et le Palais Royal lui ont été remis en présence de ses proches.

Ce fut un moment d'émotion en présence du personnel soignant et de sa famille, tous fiers et admiratifs de sa longévité.

DÉCÈS

Jacquet, Paula Gisèle Ghislaine (12/04/1926-15/06/2021)
Carrubba, Giovanni (28/02/1941-15/06/2021)
Mertens, Bertha Nestorine (22/06/1938-17/06/2021)
Habils, Gabriel Fernand (26/03/1937-18/06/2021)
Detournay, Daniel René Albert (04/09/1947-20/06/2021)
Vancutsem, Marie Andrée Ghislaine (04/09/1922-23/06/2021)
Massot, Nicole Odile Fernande (26/07/1929-27/06/2021)
Scanu, Frédérique Anna (22/02/1972-29/06/2021)
Tordeur, Camille Paul (22/06/1943-02/07/2021)
Lesceux, Alfred Jean Ghislain (21/04/1949-03/07/2021)
Meulenyzer, Muriel Clémi Richard (28/08/1956-06/07/2021)
Collard, Georges Marcel Emile (11/11/1960-13/07/2021)
Chiodo, Giovanni (19/03/1932-19/07/2021)
Van Ouytsel, Maria Philomène Pierre (03/12/1929-19/07/2021)
Saussez, Raymond Charles Augustin (06/01/1932-20/07/2021)
Sicurella, Lorenzo (23/02/1939-20/07/2021)
Pickaert, Chantal Edda Victoire Elisabeth (30/03/1960-21/07/2021)
De Waele, Christophe Oscar Georges (28/07/1971-23/07/2021)
Hublau, Jeannine Camille Marie Thérèse (04/06/1931-25/07/2021)
de Wolf, Victor Marcel (03/06/1927-26/07/2021)
Bernis, Marc Louis Corneille (27/05/1950-26/07/2021)
Thys, Robert Lucien (18/11/1931-27/07/2021)
Aktas, Figen (25/03/1983-30/07/2021)
Verhofstadt, Georgette Sara Renée (16/02/1928-02/08/2021)
Fogue, Frank Dardenne Tabue (12/06/2006-03/08/2021)
Delisi, Gaetano (06/01/1942-05/08/2021)
Fortier, Lisette (14/05/1930-06/08/2021)
Bogaert, Jeanne Joséphine (01/03/1923-07/08/2021)
Desmedt, Annie Marie Jeanne (01/03/1945-08/08/2021)
Vallet, Venise Sandra (02/10/1964-10/08/2021)
Stourme, Marie-Rose Huguette (03/05/1951-18/08/2021)
Fernandes Da Silva, José António (01/11/1963-21/08/2021)
Avedikian, Varoujean (30/12/1933-21/08/2021)
Roelandt, Andréa Marie Françoise (19/08/1930-22/08/2021)
Dedobbeleer, Hubert Félix (03/06/1941-23/08/2021)
Stroobants, Michel Raymond Arthur Oscar Ghislain (28/12/1952-25/08/2021)
Fuca, Angela (26/01/1939-25/08/2021)
Harchies, Nicole Carmen Raymonde Josette (01/07/1945-30/08/2021)
Struman, Yves Ernest Marie (21/12/1946-01/09/2021)



IMMO-STAR

Agence Immobilière

Achat • Vente • Location • Gestion locative

0494/28.38.88 - 0475/72.88.38

www.immo-star.be

rue des frères Lefort n°12 - 1480 Tubize

SUR PRÉSENTATION DE CE GUIDE , UNE REMISE DE 5% VOUS SERA ACCORDÉE SUR VOTRE DEVIS

DE COSTER D. ET FILS

SPRL

ENTREPRISE AGRÉÉE ET AFFILIÉE CSTC

TOITURE DE A à Z / CHARPENTE / PLATEFORME / CHEMINÉE / ROOFING / PAVAGE



Appelez-nous

0475 27 73 03

TOITURE

SANITAIRE

DÉBOUCHAGE / CAMÉRA / DÉTECTION D'ODEUR



DE COSTER D

RUE D'ITRE, 17 - 1480 TUBIZE - TÉL. 02 355 03 59
WWW.DE-COSTER.BE - de_costerd@skynet.be

Tribune politique



Le Conseil communal du 13 septembre dernier a assisté à la prestation de serment d'un nouveau Conseiller, M. Filippo Lavore, après avoir acté la démission d'une Conseillère communale de la majorité, Mme Catherine Payen.

Lors de cette séance, un état des lieux de la situation à Tubize suite aux inondations que notre Ville a subies en juillet 2021 a été présenté à l'ensemble des Conseillers. Ce document met en évidence les différentes mobilisations qui ont eu lieu au sein des services de la Ville et de l'armée. Il a également été relevé que, rapidement, une entraide citoyenne s'était mise en place créant ainsi un bel élan de solidarité. La majorité a également souhaité marquer le coup en requérant, auprès des instances politiques régionales, un moratoire sur les projets immobiliers d'envergure.

Tubize est une ville qui bouge !

Aussi, avec l'allègement des mesures sanitaires et, pour le bonheur de nombreux citoyens, moyennant le respect de certaines normes sanitaires, différents événements ont pu être organisés durant cet été dans l'entité tubizienne. Le 30 juillet, la Maison des Arts Scéniques organisait sur la Grand'Place de Tubize un concert gratuit avec le groupe Melting Potes. Le 7 août, l'ACAT organisait sa 19^e Braderie dans le centre-ville. Le 5 septembre, c'est à Saintes qu'était organisée la 10^e édition de la Grande Brocante. Les Apéros d'Oisquercq ont débuté sur la place du village le 26 août. Les 11 et 12 septembre, l'ICT organisait son 2^e Piétonnier dans le centre-ville. Le 18 septembre, c'est à la plaine de la ferme Massart que s'organisait le 1^{er} DJ Festival.

En ce qui concerne la rentrée scolaire, elle a, cette année encore, été marquée par la crainte de voir les écoles devenir des foyers de contamination. C'est pourquoi les écoles communales étaient équipées de détecteurs CO2 dès la fin août.

Pour la majorité EB-PS Ecolo DéFI
Mourad ABDELALI

ÉCHEVIN DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DES COMMERCES, DE L'INFORMATIQUE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Le Renouveau Communal a obtenu des avancées satisfaisantes sur certaines de ses propositions au Conseil du 13 septembre.

Les détecteurs de CO2 que nous avons demandés à la Ville de mettre dans les classes des écoles ont été placés et offrent la garantie d'une meilleure qualité d'air dans nos bâtiments. Notre demande d'installer un parc canin va pouvoir aboutir. Mieux encore, il s'agirait de 2 parcs, un au parc Saint-Jean et l'autre près de la Ferme Massart. Enfin il semble que notre proposition de diffusion des Conseils communaux en direct soit bientôt réalisable.

Félicitations à tous nos Conseillers qui ne lâchent rien depuis plusieurs mois maintenant !

Pour le groupe RC
Benoit Langendries



Le MR fête avec son parti homologue l'OPEN-VLD son 175^e anniversaire en ce mois d'octobre 2021. Les quatre Conseillère et Conseillers communaux, les deux Conseillère et Conseiller d'Action sociale et leurs militants et sympathisants se mobilisent plus que jamais dans le prolongement d'un long héritage de valeurs libérales à Tubize.

Pour entamer sa 176^e année, notre parti organisera, à partir du mois de novembre 2021, une série de « Tables de Rencontres » qui vous permettront de faire le point, à Saintes, à Tubize, à Oisquercq et à Clabecq sur les enjeux politiques qui se présentent à notre Ville.

Pour le groupe MR
Pierre Pintz

Conseil communal du 10 mai 2021 Brève présentation de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil du 19 avril 2021 - Approbation

2. Actes d'exclusion de deux Conseillers communaux présentés par le groupe politique RC - Prise de connaissance

3. Mandataires communaux - Rapport de rémunération 2020 - Approbation

4. Dossier litige SA Tubize Plastiques c/ Région wallonne - PUE n° 2020/001 - Requête en annulation au Conseil d'État - Requête en intervention - Ratification

5. IPFBW - Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2021

Dans le contexte actuel exceptionnel de pandémie, et conformément au décret du 31 mars 2021 relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales, de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale d'IPFBW du 8 juin 2021 et de transmettre l'expression des votes de son Conseil aux fins de comptabilisation dans les quorums de présence et de vote de ladite Assemblée.

Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil communal de tous les points inscrits à l'ordre du jour.

6. SA de droit public Société d'Assainissement et de Renovation des Sites Industriels du Brabant wallon (SARSI) - Désignation de M. Pierre Anthoine en remplacement à M. Michel Januth

7. Mobilité - Octroi d'un emplacement PMR - Rue de la Station 22 (pour 29) - Approbation

8. Mobilité - RCCR - Emplacements spécifiques permettant l'accueil des commerçants ambulants

- ▶ Sur le parking Brenta, dans la première rangée de stationnement, entre le mur d'Infrabel et les places de stationnement PMR : le lundi, le mardi, le mercredi, le vendredi, le samedi, le dimanche de 7h à 22h et le jeudi de 14h à 22h. L'emplacement est délimité via un marquage au sol blanc de 6m de long sur 2,5m de large.
- ▶ Sur le parking jouxtant l'église protestante de la rue des Forges, sur la gauche de l'église, en face du numéro 154 : du lundi au dimanche de 7h à 22h.
- ▶ Sur la place Josse Goffin à la droite du monument aux morts situé à l'arrière de l'église, le long du mur : du dimanche au vendredi de 7h à 22h et le samedi de 14h à 22h. L'emplacement est délimité via un marquage au sol blanc de 6m de long sur 2,5m de large.
- ▶ Sur la place Adolphe Dupont le long de la cabine électrique ORES : du lundi au dimanche de 7h à 22h. L'emplacement est délimité au sol via un marquage au sol blanc de 6m de long sur 2,5m de large.
- ▶ Sur le parking du cimetière de la rue de la Cure, à droite du muret de séparation des zones de stationnement, de manière perpendiculaire : du lundi au dimanche de 7h à 22h.

- ▶ Sur la place Emile des Grées du Lou, à gauche de l'escalier de l'église, le long du mur : du lundi au dimanche de 7h à 22h. L'emplacement est délimité via un marquage au sol blanc de 6m de long sur 2,5m de large.

Le stationnement est interdit à ces endroits.

9. Fabrique d'église Culte Protestant Tubize-Rebecq - Compte 2020 - Approbation

Approbation du compte 2020 de la Fabrique d'église Culte Protestant Tubize-Rebecq avec modifications :

- ▶ Total de recettes : 65.594,72€
- ▶ Total de dépenses : 42.560,99€
- ▶ Excédent de l'exercice : +23.033,73€

10. Subsidés aux clubs sportifs - Convention RDI 2020-2021 - Facturation mensuelle : mars 2021 - Octroi

11. Subsidés aux clubs sportifs - Convention RDI 2020 - 2021 - Facturation trimestrielle : 1^{er} trimestre - Octroi

12. Marché public - PIC 2019-2020 n°11 - Aménagement du boulevard Georges Deryck - Mode de passation et cahier spécial des charges n°2021-08 corrigé

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet le PIC 2019-2020 n°11 : Aménagement du boulevard Georges Deryck, pour un montant estimé à 227.851,37€ HTVA, soit 275.700,16€ TVAC.

13. Marché public - Marché stock trottoirs 2021 - Mode de passation et Cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet un marché stock trottoirs pour l'année 2021, pour un montant estimé à 81.184,58€ HTVA, soit 98.233,35€ TVAC.

14. Marché public - Réaménagement de voiries 2021 - Mode de passation et cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet le réaménagement de voiries pour l'année 2021, pour un montant estimé à 199.423,54€ HTVA, soit 241.302,48€ TVAC.

15. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries - Affaire dite «Picalausa» - Demande d'enquête externe indépendante

En vertu de l'article 1122-24 du CDLD, M. Benoit Langendries a transmis un projet de délibération rédigé comme suit : « Après avoir entendu les échanges sur la question de M. Langendries au sujet de l'enquête externe sollicitée auprès du Ministre de tutelle wallon, le Conseil communal décide à l'unanimité des membres présents :

Article 1. De demander qu'une enquête externe indépendante faite par un organisme privé spécialisé dans l'audit soit commandée et ce dans le respect de la loi sur les marchés publics ».

Le Bourgmestre, M. Michel Januth, propose d'attendre les résultats de l'enquête sollicitée auprès

de l'administration de la Région avant d'envisager de recourir à une enquête externe réalisée par un organisme privé.

15.1. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries - Commission du Conseil communal de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire, du Développement durable, de la Citoyenneté et des Affaires patriotiques - Désignation de Mme Nunzia Fontanazza en remplacement de M. Jean-Armand Wautier

15.2. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries - Commission du Conseil communal des Travaux, du Cadre de Vie, de la Mobilité et de la Lutte contre les inondations - Désignation de M. Giovanni Capizzi en remplacement de M. Jean-Marc Zocastello

15.3. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries - Commission du Conseil communal des Affaires générales, des Grands projets, des Finances, du Personnel, de la Sécurité, des Relations internationales et du Logement - Désignation de Mme Annie Meynen et M. Benoit Langendries en remplacement de MM. Jean-Marc Zocastello et Jean-Armand Wautier

15.4. Point complémentaire présenté par M. Benoit Langendries - Placement de détecteurs de CO2 dans les écoles situées sur le territoire de Tubize

Présentation d'un projet de délibération par M. Benoit Langendries.

L'Échevin en charge de l'Enseignement, M. Mourad Abdelali, dresse un inventaire de ce qui a déjà été réalisé dans les écoles. Le Bourgmestre, Michel Januth, ajoute qu'un budget sera prévu à cet effet dans le cadre du plan de relance 2021. Le point n'est pas soumis au vote.

15.5. Divers et questions orales d'actualité

- Question orale de M. Jean-Marc Zocastello concernant le projet de construction de garages situés à proximité du Plan de travail de la société Infrabel : ligne 94 - PN rue du Gros Chêne - PN18

M. Jean Marc Zocastello signale que des habitants craignent l'installation d'activités économiques dans les garages.

L'Échevin en charge de l'Urbanisme, Mme Sabine Desmedt, précise qu'un CU2 a été présenté auprès de la Fonctionnaire déléguée. Elle ajoute qu'il n'est pas prévu le développement d'une activité économique.

- Question orale de M. Samuel D'Orazio concernant l'accès aux informations du cadastre dans le cadre de l'affaire dite «Picalausa»

Confirmez-vous qu'alors que vous étiez déjà Bourgmestre de cette Ville à l'époque, vous étiez un citoyen « lambda » et que vous n'aviez pas accès aux informations cadastrales ? Est-ce que ce point du Collège vous donnait bien l'accès aux informations cadastrales vous permettant de vérifier la situation de M. Picalausa ? Si oui, pourquoi nous avoir dit l'inverse lors du précédent Conseil communal ?

- Question orale de M. Samuel D'Orazio concernant le remplacement de l'agent communal dans le cadre de l'affaire dite «Picalausa»

Pourriez-vous nous dire quelles sont les recettes générées par l'agent communal durant la période au cours de laquelle celui-ci était au service de la Ville ? Le 19 mars 2021, vous accusiez cet agent communal, en indiquant : « L'indicateur Expert a commis des erreurs et des fautes » (c'est d'ailleurs le motif pour lequel celui-ci a déposé une plainte pénale à votre encontre). Pourriez-vous nous dire pour quel motif précis vous avez licencié cet agent communal ? Pourriez-vous nous dire si la Ville de Tubize a été condamnée pour harcèlement en faveur de cet agent ? Pourriez-vous nous informer sur les sommes payées par la Ville – avec l'argent des citoyens – à cet agent communal ? Pourriez-vous nous informer sur le fait de savoir si vous avez remplacé cet agent en engageant un nouvel agent après son départ ? Si non, pourquoi ne pas l'avoir fait alors que celui-ci avait un rôle essentiel pour votre Ville ?

Le Bourgmestre, M. Michel Januth, répond que, compte tenu du fait que le dossier est entre les mains de la justice, il ne donnera pas d'informations complémentaires. Il demande au Directeur général de répondre en ce qui concerne le contenu des données cadastrales et les recettes générées par la Ville grâce aux prestations d'un indicateur-expert.

Le Directeur général, M. Etienne Laurent, intervient et donne les informations suivantes :

Le contenu des données cadastrales

Les données cadastrales évoquées dans le cadre de la décision du Collège du 5 septembre 2014 sont celles gérées par l'application « Urbain » fournie par l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale (AGDP). Cette application est destinée à l'échange d'informations entre la Ville et l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale (AGDP). Elle permet de :

- ▶ Rechercher et télécharger les informations relatives aux revenus cadastraux et à la contenance des parcelles ;
- ▶ Rechercher et télécharger les matrices et les plans cadastraux ;
- ▶ Communiquer les permis d'urbanisme délivrés par les Communes ou les Régions à l'AGDP. Les données contenues dans ce fichier sont les suivantes : la référence cadastrale, les coordonnées des propriétaires, l'adresse postale le cas échéant, le revenu cadastral, des codes construction.

Cette application ne contient aucune donnée relative à la perception du précompte immobilier par l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale (AGDP). La Ville ne dispose dès lors pas de la possibilité de vérifier si un précompte immobilier calculé sur base du revenu cadastral est bien payé par un contribuable.

L'indicateur expert a pour mission d'approuver un PV d'expertise présenté par l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale (AGDP). Ce PV contient une proposition de revenu cadastral,

sur base duquel l'AGDP percevra par la suite l'impôt. La Ville reçoit régulièrement de la part de la Région depuis 2021 - et auparavant du SPF Finances - une situation mensuelle et annuelle portant sur la perception du précompte immobilier sur le territoire de la Ville. Cette situation ne contient que des données globales qui permettent à la Ville d'adapter ses prévisions budgétaires. Elle ne détaille pas l'origine géographique de la perception du précompte. Il n'est dès lors pas possible d'apprécier si les recettes de précompte immobilier encaissées par la Ville résultent de l'activité de l'indicateur-expert, ou de tout autre facteur.

- Question orale de Mme Lyseline Louvigny concernant les difficultés de mobilité à Clabecq

Mme Lyseline Louvigny pose les questions suivantes :

- ▶ « Pouvez-vous me confirmer avoir demandé cette mise en sens unique de la Mussenberg dans le sens Lembeek Clabecq ? Si oui, pourquoi dans ce sens là et pas Clabecq-Lembeek ?
- ▶ À partir de quand ce sens unique sera-t-il effectif ?
- ▶ Ne pourrait-on pas envisager d'agrandir cette rue pour la mettre à double sens ?
- ▶ Étudiez-vous d'autres possibilités pour désengorger le haut de Clabecq ?
- ▶ Serait-il envisageable de mettre la rue Saint-Véron en sens unique avec limiteurs de vitesse afin de donner une alternative aux riverains dans les 2 sens ?
- ▶ Où en est-on dans l'avancement du contournement Nord ? Qui se charge de ce dossier pour la Ville ? Sera-t-il opérationnel avant que les nouvelles habitations ne soient vendues car cela fera encore grandir le problème de mobilité. Je vous remercie. »

L'Échevin en charge de la Mobilité, M. Pierre Anthoine, dresse un inventaire des aménagements prévus suite à la fermeture de la rue Saint-Véron. Il relate les informations reçues de l'Échevin de la Ville de Hal. Une réunion sera d'ailleurs programmée avec cet Échevin.

- Question orale de M. Jean-Pierre Fumière concernant le courrier adressé à Madame la Ministre Tellier dans le cadre de la préalerte de crue sur le Hain du 29 janvier 2021

M. Jean-Pierre Fumière demande si la Ville a obtenu une réponse.

L'Échevin en charge de la lutte contre les inondations, M. Pierre Anthoine, répond que la Ville interpellera à nouveau la Ministre car aucune réponse n'est parvenue à la Ville.

- Question orale de M. Samuel D'Orazio concernant la pollution du canal Charleroi-Bruxelles, à hauteur de Clabecq, entre Oisquerq et Ittre

M. Samuel D'Orazio pose les questions suivantes :

- ▶ « Quel est l'état actuel de la dépollution ? Est-ce que les berges ont déjà été nettoyées ?
- ▶ Quel est l'impact de cette pollution pour la

population et pour la biodiversité ?

- ▶ Une enquête est-elle menée sur les responsabilités autour de cette pollution ? Si oui, avez-vous déjà des résultats précis à nous communiquer ? »

L'Échevin en charge de l'Environnement, Mme Sandra Dumonceau, dresse un état de la question. Monsieur le Bourgmestre, Michel Januth ajoute que le Gouverneur intervient aussi dans ce dossier.

- Question orale de M. Giovanni Capizzi concernant la mise en place d'activités sportives, culturelles, socioculturelles, jeunesses pour le mois à venir et la période estivale

M. Giovanni Capizzi interroge le Collège communal sur plusieurs points :

- ▶ Les animations dans Tubize et ses villages cet été ;
- ▶ Le projet "Place aux Artistes" ;
- ▶ La mise en place d'éventuels spectacles de rue ;
- ▶ L'organisation d'animations sportives et culturelles en tout genre ;

Le Bourgmestre, M. Michel Januth, répond que les règles sanitaires doivent être appliquées partout. Des projets seront repris dans le plan de relance 2021. Il détaille comment certains projets seront organisés.

L'Échevin en charge de la Culture, Mme Sandra Dunonceau, précise les modalités d'organisation des activités culturelles.

M. Mourad Abdelali présente les projets qui seront réalisés pour le commerce en fonction des limites fixées par le CODECO.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^e lundis du mois. La prochaine séance se tiendra **LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 À 18H30**. L'ordre du jour et le procès-verbal des Conseils communaux sont consultables sur <https://www.deliberations.be/tubize>.

OUVERTURE DE PORTE ET SÉCURISATION

Quincaillerie Laurent SIRAUX

Rue de la Déportation 58-60 - 1480 Tubize

www.siraux-tubize.be

laurentsiraux@skynet.be



Tél. 02 355 62 53

Fax 02 355 08 40

Gsm 0475 81 97 24



T.V.A. BE 0418.982.788



www.espacesantépluriel.be

espacesanté
pluriel

Rue de Mons 159 - 1480 Tubize

Tél. 02 355 02 05 - info@espacesantépluriel.be



La **cryothérapie**, consiste à exposer le corps à des températures très basses pendant max trois minutes ; elle soulage les douleurs, favorise un sommeil de qualité et accélère la récupération. Ce traitement n'est plus réservé seulement aux sportifs de haut niveau, elle élimine les amas graisseux responsables bien souvent de troubles circulatoires, et encore tant d'autres bienfaits.

Pour info : Mⁿ Semeraro 0473/74.37.29

Nous nous déplaçons également pour les clubs ou les grands groupes avec notre **cryothérapie mobile**.



TUBIZE PARTS SERVICE

TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE



Nouvelle Gamme Ultra performante

Milwaukee

VENEZ DÉCOUVRIR NOS PROMOS EN MAGASIN

Votre spécialiste régional de la marque Milwaukee

Chaussée de Mons, 329 / 1480 Tubize

T. 02 / 355 40 78

tps@tubizeparts.be / www.tubize-parts.be

FIXELLES
FUNERAILLES

Contrats assurances obsèques

CHAUSSÉE DE MONS, 307

1480 TUBIZE

T. 02 355 51 94 / F. 02 355 78 40

fixelles@skynet.be

WWW.FUNERAILLESFIXELLES.BE



Par Sympathie

SofaLight
by LW Eclairage SA



Le plus beau magasin de luminaires & canapés de votre région

www.sofalight.be - Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur, classique et contemporain, des dizaines de salons et canapés de toutes tailles, mesure dans des centaines de tissus, cuirs et coloris différents

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 Sofalight livre et place à domicile Réparation toutes marques

Gestion des déchets ménagers – coût-vérité

La Ville de Tubize, comme les autres communes de Wallonie, doit appliquer le principe de coût-vérité en termes de gestion de déchets



Le coût-vérité, c'est quoi ?

Il s'agit de l'ensemble des coûts liés à la gestion des déchets ménagers par la Ville, autrement dit la collecte et le traitement des déchets produits par les ménages. Le coût-vérité implique, pour toutes les communes wallonnes, l'obligation d'atteindre annuellement un équilibre entre recettes et dépenses. Pour y parvenir, les communes wallonnes sont tenues de répercuter l'ensemble de ces coûts à leurs citoyens c'est-à-dire aux personnes qui produisent ces déchets en vertu du principe du pollueur-payeur. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter http://environnement.wallonie.be/dechets/cout_verite.htm.

Par ailleurs, les communes wallonnes ne peuvent pas « tromper » les citoyens, ni en leur faveur, ni en leur défaveur. Elles ne peuvent ni sous-estimer le coût de la gestion des déchets ménagers, et compenser le manque de recettes perçues par le biais d'une autre taxe qui ne concerne pas directement la gestion des déchets ménagers, ni surestimer le coût de la gestion des déchets, et engranger des recettes en vue de financer d'autres projets qui ne concernent pas la gestion des déchets ménagers.

La Ville de Tubize ne déroge pas à la règle et doit présenter chaque année, auprès du Service public de Wallonie, au risque de pénalités, un taux de couverture (= rapport entre recettes prévisionnelles et dépenses prévisionnelles) compris entre 100 % et 110 %, les recettes prévisionnelles ne pouvant pas dépasser les dépenses prévisionnelles de plus de 10 %.

Les citoyens doivent payer une taxe en fonction de la composition de leur ménage et de leur situation sociale. Cette taxe et les recettes issues de la vente de sacs servent à couvrir les frais de la gestion des déchets refacturés à la Ville par l'Intercommunale du Brabant wallon, in BW, qui gère les déchets pour la Ville. Aucun bénéfice n'est engrangé par la Ville, elle ne fait que répercuter les coûts liés à la gestion des ordures générées par les citoyens. Et ces coûts n'incluent pas les frais que représente la gestion des incivilités et des déchets sauvages, qui eux sont ramassés par les ouvriers communaux et non par les collecteurs de l'in BW.

Les coûts liés à la gestion des déchets augmentent.

Les coûts liés à la gestion des déchets ménagers recouvrent majoritairement trois postes :

- les frais de collecte en porte-en-porte des ordures ménagères résiduelles (sacs blancs), des déchets organiques (sacs verts biodégradables) et des déchets verts ;
- les frais de traitement des déchets ménagers précités (à savoir l'incinération dans le cas des ordures ménagères résiduelles, la biométhanisation dans le cas des déchets organiques et le compostage industriel dans le cas des déchets verts) ;
- les frais de fonctionnement des recyparcs de l'intercommunale in BW, en ce compris le traitement de tous les déchets qui y sont déposés.

Or, les frais de traitement des ordures ménagères résiduelles augmentent d'année en année en partie suite à l'application d'une taxation régionale plus sévère à l'égard des opérations d'incinération très polluantes et néfastes pour l'environnement.

En outre, les frais de fonctionnement des recyparcs sont en hausse notamment suite à l'augmentation de la variété de déchets qui peuvent y être déposés et pour lesquelles de nouvelles filières de traitement doivent être mises en œuvre.



Comment savoir si je peux faire mieux en termes de déchets ?

En moyenne en 2019, un Tubizien a produit 161 kg d'ordures ménagères, c'est-à-dire celles qui vont dans les sacs blancs, pas celles qui sont triées puis recyclées. 161kg par habitant et non par famille ! Cela équivaut à 15 grands sacs blancs par habitant par an, soit 30 grands sacs blancs par an pour un couple. C'est beaucoup trop selon l'in BW qui préconise de descendre à moins de 90kg/habitant/an. Un couple devrait sortir idéalement moins d'un sac blanc par mois. Or, nous en sommes à moins d'un sac par semaine.

Comment faire pour freiner l'augmentation des coûts de la gestion des déchets ?

Afin de freiner les coûts liés au traitement des déchets, le mieux à faire c'est de diminuer nos déchets.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Nous pouvons éviter d'acheter des produits suremballés, acheter plus en vrac avec nos propres contenants, acheter plus de produits de seconde main, recourir à la location ou aux prêts d'objets ou de produits quand leur usage est ponctuel, ...

Ensuite, nous pouvons limiter ce qui coûte le plus cher, c'est-à-dire l'incinération des déchets résiduels, à savoir les déchets des sacs blancs.

Comment mettre nos sacs blancs au régime ?

En triant le plus possible :

- Les déchets organiques peuvent être jetés soit dans les sacs verts soit dans un compost de jardin et/ou donnés aux poules. Les déchets organiques (sacs verts) ne sont pas incinérés mais traités par un processus de biométhanisation.
- Les déchets verts sont compostés.
- Les verres et les papier-cartons sont recyclés.
- Le contenu des sacs P+MC est également recyclé. Depuis le 1^{er} juillet 2021, plus de déchets plastiques peuvent être jetés dans les sacs bleus. Désormais nous pouvons y jeter ravers, pots de yaourts, barquettes de beurre ou de champignons, films plastiques, tubes, sacs et sachets en plastique.

Si nous trions bien, notre sac blanc devrait se remplir moins vite.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, des articles sur le tri ou la réduction des déchets sont régulièrement publiés dans votre bulletin communal, sur la page Facebook Ville de Tubize ou sur <https://www.inbw.be/>.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE MOT DE L'ÉCHEVINE SABINE DESMEDT

Lors du premier confinement lié à la crise COVID-19, le monde a fonctionné au ralenti. Les compagnies aériennes ont diminué drastiquement leur présence dans les airs, la plupart des commerces ont dû fermer et les activités industrielles ont été restreintes au strict minimum. Les experts ont pu constater un impact positif sur la planète. En effet, l'année passée, on a pu observer que le jour du dépassement des ressources³ était en recul de trois semaines par rapport aux années précédentes. Malheureusement, cet effet n'était que temporaire car les activités ont repris de manière plus intensive pour compenser ces ralentissements.

Il faudrait pourtant que chacun apprenne de cette crise, par exemple, en ayant un déclin durable en faveur de la transition écologique en changeant de petites habitudes de manière ... **durable** !

³ Il s'agit du jour où l'humanité a dépensé l'ensemble des ressources que les écosystèmes arrivent à produire en un an.



En 1987, la Première ministre de Norvège, Gro Harlem Brundtland, définissait le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». En effet, aujourd'hui est l'occasion de semer les projets pour demain.

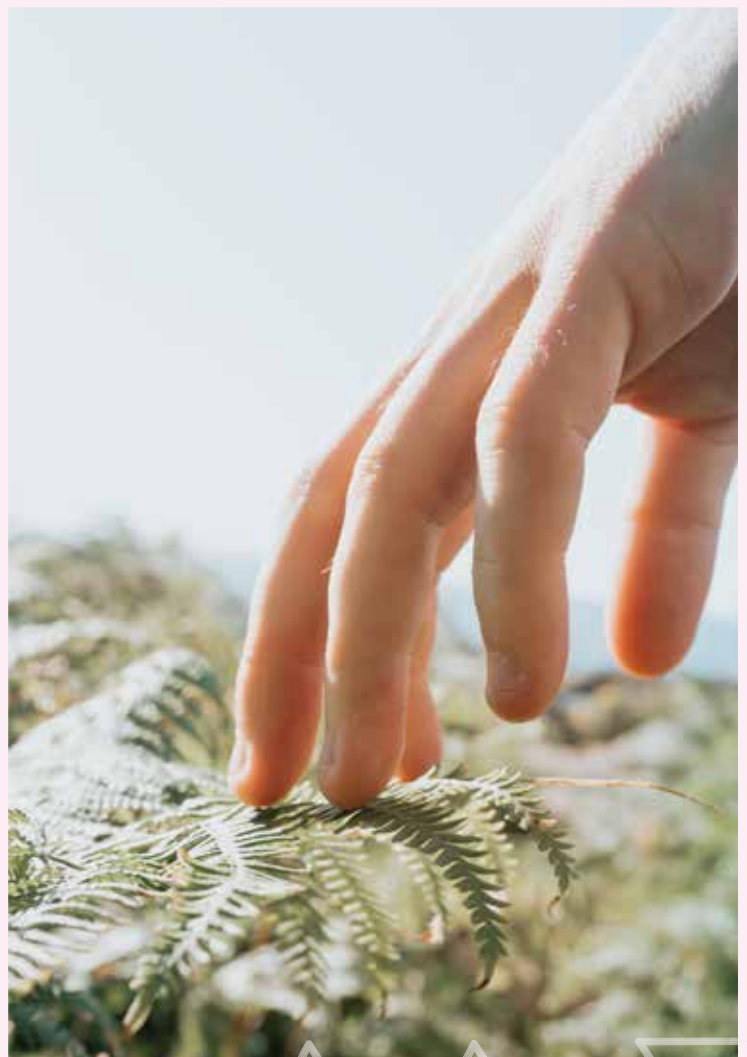
La slow attitude :

Nombre d'entre nous ont profité de la crise et du confinement pour adopter cette logique de « slow » en appréciant les petits bonheurs simples du quotidien tels que le jardinage, les balades dans son quartier, la sieste au soleil ou la dégustation d'un petit café, un repas cuisiné en toute simplicité avec des produits de saison, l'observation d'un papillon, ... La slow attitude redonne du sens à sa vie en se recentrant sur l'essentiel et en s'accordant du temps.



Le plan climat :

Dans son Plan Stratégique Transversal (PST), la Ville de Tubize s'est engagée dans la mise en place d'un Plan Énergie Climat en vue de diminuer son empreinte carbone. Un bureau d'étude a été engagé pour agir en trois étapes. Dans un premier temps, il établira un diagnostic à l'échelle de la Ville. Ensuite, il planifiera et élaborera le plan. Et enfin, il veillera à sa mise en œuvre.



Une planète plus propre :

Penser à nos générations futures peut aussi se faire par quelques gestes quotidiens et un changement d'habitudes. En matière de propreté, nous sommes chacun une partie de la solution !

• Par le « zéro déchet » :

Certains s'engagent dans le « zéro déchet », initiative que l'on peut applaudir puisque le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! L'idée est de privilégier les circuits courts et les achats en seconde main.

• Par le tri :

Grâce à l'introduction du nouveau sac bleu, en juillet, nous pouvons tous observer la mise au régime de nos poubelles blanches ! Actuellement, presque tous les emballages ménagers en plastique y sont acceptés.

• Par les actions de nettoyage du quartier :

Les « M. & Mme Propre » sont des citoyens qui contribuent bénévolement à améliorer la propreté de la Ville en s'engageant à nettoyer un secteur déterminé.

Chaque année, la Ville soutient aussi le Grand Nettoyage de « Be WaPP ». C'est une grande mobilisation citoyenne qui tend à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.



La décroissance :

Il s'agit tout simplement de l'idée de réduire la consommation.

Dans un but de simplicité volontaire, les partisans de la décroissance vont favoriser la réparation, la réutilisation, les achats des denrées essentielles dans des petites enseignes locales, ...

À Tubize, il existe plusieurs initiatives qui vont dans ce sens. Vous pouvez effectuer vos achats de seconde main dans **la ressourcerie Restor**, **la Vestiboutique de la Croix Rouge** ou en surfant sur les groupes Facebook **1480 Fringues et Cie** et **1480 Jouets et Cie**. Une autre initiative à saluer pour le réemploi est la création du Repair Café qui a lieu le deuxième dimanche du mois entre 15h et 18h à la Ferme Massart.



Le Greendeal :

Il s'agit d'une charte signée en 2020 et engageant notre Ville dans la logique d'économie circulaire. Très concrètement dès que c'est possible, la Ville tente d'intégrer différents critères écoresponsables à ses cahiers des charges (consultation de producteurs locaux dont les produits sont issus du circuit court, utilisation de produits sans matière plastique, ...).





OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

L'Algie Vasculaire de la Face, c'est quoi ?

C'est une céphalée qui se manifeste par des crises de douleur atroce, d'un seul côté du visage, presque toujours le même.

La fréquence des crises est généralement comprise entre une crise tous les deux jours et huit crises par jour, parfois plus.

Enfin, la douleur est constante, bien supérieure à celle d'une migraine, et est essentiellement située au niveau de l'œil, de l'orbite et de la tempe.

Elle est parfois décrite comme étant l'expérience la plus douloureuse que puisse connaître un être humain à tel point qu'on l'appelle parfois la Céphalée suicidaire.



MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes et les traitements

SOUTENIR

Les patients et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



Parfums du Monde, CISP du CPAS de Tubize

En Wallonie, plus de 1.000 offres d'emploi sont actuellement à pourvoir d'urgence : chefs de rang, commis de cuisine, plongeurs, cuisiniers, personnels de salle, valets de chambre... et ce sous contrat à durée déterminée ou indéterminée.

Vous êtes sans emploi ? Ces métiers vous intéressent ? «Parfums du Monde», situé rue de Mons 12 à Tubize, propose une formation Horeca pour adultes composée de cours pratiques et de stages en entreprises.

Ne perdez pas de temps ! Contactez les au 02/366.02.74.



Parfums du Monde, CISP du CPAS de Tubize



Obtenir un certificat administratif personnel en ligne :

Saviez-vous qu'il est possible d'obtenir une dizaine de certificats administratifs personnels en se connectant au logiciel «Mon Dossier» du Registre national ?

Vous pouvez effectivement télécharger en quelques clics un certificat de résidence principale, un certificat de composition de ménage, un certificat de vie, un certificat de nationalité belge ou d'électeur belge, un certificat de cohabitation légale, un certificat de résidence en vue d'un mariage, un certificat du mode de sépulture et/ou rite, un extrait des registres, ...

C'est SIMPLE et RAPIDE. Vous avez besoin de votre carte d'identité, d'un lecteur de carte d'identité connecté à un ordinateur et de votre code PIN. Il vous est alors possible d'imprimer vos documents.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service Population au 02/391.39.79.



Règlement général de Police relatif aux nuisances nocturnes

En soirée et lors des week-ends, les agents de la Zone de Police Ouest Brabant wallon sont trop souvent amenés à intervenir pour non-respect de l'article 6 du Règlement général de Police qui interdit tout bruit et tapage nocturne.

- ▶ **Quand doit-on respecter l'article 6 du Règlement général de Police ?** Entre 22h et 6h.
- ▶ **Quand peut-on parler de tapage nocturne ?** Le bruit doit être de nature à troubler la tranquillité du voisinage.
- ▶ **Quelle sanction en cas de non-respect ?** L'amende encourue peut s'élever de 50 à 350€.



Respectez vos voisins !

Plan de reprise et de soutien 2021

Comme dans toutes les villes et communes, la crise sanitaire a impacté plusieurs secteurs. Certains ont dû repenser voire même arrêter leur activité.

À l'issue du premier confinement, l'année dernière, un plan de relance économique et social avait été élaboré.

Le nouveau confinement que nous avons connu en 2021 a fragilisé davantage des secteurs déjà fortement impactés par la première crise. C'est pourquoi, un nouveau plan de reprise et de soutien économique et social a été élaboré par le Collège communal et approuvé lors du Conseil communal en juin dernier.

Ce nouveau plan, tout comme le premier, tente, dans la mesure des possibilités budgétaires de la Ville de Tubize, de soutenir un maximum de secteurs et d'acteurs dans la reprise de leurs activités. Pour ce faire, plusieurs décisions ont été prises sur le plan économique dont la suppression ou l'exonération de taxes, l'aide directe aux secteurs particulièrement impactés, l'aide aux commerçants (Renovshop, Créashop). Sur le plan de l'emploi et de la formation, un salon de l'emploi virtuel sera organisé afin de soutenir les demandeurs d'emplois dans leurs recherches. Dans la même optique, un salon de networking virtuel sera mis en place pour soutenir les indépendants et les entreprises.

Durant la crise, de nombreux acteurs de terrain ont attiré notre attention quant aux conséquences de la crise sanitaire en matière de décrochage scolaire. Conscient de cette problématique, le Collège communal a prévu un budget en vue d'organiser l'accompagnement scolaire des étudiants qui le souhaitent.

Le secteur touristique n'a pas été oublié : Des actions de soutien seront entre autres mises en place par l'OTP avec le soutien de la Maison du Tourisme du Brabant wallon. Les secteurs culturels, sportifs et associatifs sont soutenus de différentes manières (aides spécifiques, soutien aux associations qui organisent des stages, aides spéciale COVID-19 pour les associations tubiziennes).

Le plan en quelques chiffres :

| | |
|------------------------|----------|
| Économie | 388.125€ |
| Emploi Formation | 15.000€ |
| Éducation/Enseignement | 40.000€ |
| Culture | 67.500€ |
| Sport | 187.500€ |
| Loisirs (Associations) | 60.000€ |
| Tourisme | 15.000€ |
| Devoir de mémoire | 15.000€ |
| | |
| Total | 788.125€ |

Est désormais **100%**
multimédia!

Vous désirez insérer une publicité dans cette brochure?

CONTACTEZ MOI !
Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44

E-mail : d.lacroix@uni-media.be



📍 Rue Joba 9 – 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus
☎ 04 224 74 84 – 📠 04 224 23 69
🌐 www.uni-media.be
📘 UNImédia Editions Multimédia
📧 Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be





www.excelle.be


PRÉ-PRESSE
Création sur-mesure de vos supports et outils de communication papier.


IMPRESSION
Petits imprimés, travaux de ville, dépliants, panneaux, livres brochures, grands formats...


PHOTOS & DRONES
Photos et vidéos personnalisées mettant en valeur vos activités et votre savoir-faire.

Lodomez 3 • 4970 Stavelot • Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be

Projet « Digitalisation des points de vente »

La Ville de Tubize a participé à un appel à projets de la Province du Brabant wallon ayant pour objet la « Digitalisation des points de vente ».

Cette action vise à soutenir l'utilisation des technologies digitales et numériques sur un point de vente physique, comme par exemple : soutenir financièrement les outils ayant pour but d'améliorer l'expérience du client en point de vente, faciliter les commandes et les retraits des clients, attirer de nouveaux clients et/ou fidéliser les anciens.

Sur base du projet rentré à la Province, une aide financière pour l'équipement en technologies digitales et numériques d'une activité commerciale dans un périmètre d'action limité, peut être octroyée. Elle représente 60% du total des investissements admis HTVA

avec un maximum de 6.000€.

Toutes les informations se trouvent sur <https://www.cognitofirms.com/BrabantWallon3/FORMULAIREPORTEURDEPROJETACTION2>.

Contacts utiles :

- ▶ Province du Brabant wallon - Service de l'économie et du commerce - 010/23.69.61 ;
- ▶ Ville de Tubize - Service des Affaires générales - 02/391.39.24.



Détecteurs de CO2 dans les écoles

Les détecteurs de CO2 sont des outils de lutte contre la propagation du coronavirus, en complément de l'aération manuelle. La Ville de Tubize n'a pas attendu que les autorités du secteur Enseignement obligent les écoles à placer des détecteurs de CO2 dans les bâtiments scolaires.

Déjà en juin, le Conseil communal de la Ville avait approuvé un budget de 21.000€ pour l'acquisition de ces détecteurs. À la rentrée de septembre dernier, 52 de ces boîtiers étaient déjà installés dans les classes, les salles de gymnastiques, les réfectoires, les salles des professeurs, ... des écoles communales ainsi qu'à l'Académie de Musique François Daneels.

Avec l'aide des conseillers en prévention de la Ville, les enseignants et les élèves ont été sensibilisés à leur utilisation dès la rentrée scolaire de septembre. Cela a permis de rassurer les parents qui étaient souvent inquiets de savoir quelles mesures avaient été prises par l'école pour lutter contre la pandémie. La collaboration se poursuit entre les conseillers en prévention des écoles des autres réseaux pour l'installation de ces détecteurs.

Mise en conformité des bâtiments communaux

Les villes et les communes ont l'obligation de maintenir leur patrimoine en état mais surtout en conformité avec les normes de protection et de sécurité concernant, plus particulièrement, les normes incendie, l'électricité, le gaz, l'amiante, la certification PEB, ...

C'est dans ce contexte que la Ville de Tubize a entrepris en 2016 un plan quinquennal de mise en conformité de ses bâtiments.

Qu'entend-on par mise en conformité des bâtiments ? Quels vérifications/travaux ont été entrepris ?

- ▶ Mise en conformité du système de détection incendie centralisé et installation du système centralisé pour les bâtiments qui n'en possèdent pas ;
- ▶ Mise en conformité électrique haute tension et basse tension ;
- ▶ Mise en conformité gaz ;
- ▶ Contrôle de l'installation de gaz et au besoin remplacement ;
- ▶ Mise en conformité prévention incendie avec le contrôle des installations par rapport aux normes incendie ;
- ▶ Mise en conformité désamiantage ;
- ▶ Contrôle des ascenseurs.

Quels bâtiments ont pu bénéficier de ce plan de mise en conformité ?

- ▶ Les écoles communales de Clabecq, Saintes et Oisquercq ;
- ▶ L'académie de Musique ;
- ▶ Les deux crèches communales ;
- ▶ L'Hôtel de Ville ;
- ▶ L'ancienne maison communale de Clabecq ;
- ▶ Le dépôt communal ;
- ▶ Le siège du CPAS ;
- ▶ Les bibliothèques ;
- ▶ Le Centre culturel ;
- ▶ Le Musée de la Porte ;
- ▶ La ferme Massart ;
- ▶ La caserne des pompiers ;
- ▶ Les installations sportives (stade, salles de sports,..) ;
- ▶ Les bâtiments de culte dont la ville à la responsabilité ;
- ▶ Les fabriques d'églises ;
- ▶ L'ensemble des cimetières ;
- ▶ ...

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les autorités publiques ont l'obligation d'afficher également le certificat PEB des bâtiments publics. Ainsi, à l'entrée de chaque bâtiment, se trouve la fiche explicative des performances énergétiques de celui-ci.

À cet effet, nous avons également remplacé, pour certains bâtiments, les chaudières et placé des panneaux photovoltaïques.

Pour ce dernier point, trois écoles ont pu bénéficier de la pose de panneaux (l'école Cheval Bayard, l'école de Oisquercq, l'école Arc-en-Ciel de Saintes) pour un montant de plus de 101.489€.

Au total, et selon les différentes phases établies par le plan, des montants importants du budget communal ont été utilisés chaque année et représentent une somme totale, de plus d'un million d'euros pour les 5 années du plan.

Ces travaux assurent une conformité de nos bâtiments mais réduisent aussi de manière importante les charges énergétiques liées à leur fonctionnement.

Nous poursuivrons dans les années à venir le contrôle de nos installations ainsi que le maintien aux normes qui sont en constante évolution.



Les commerçants ont été bien actifs durant l'été

À Tubize, le 7 août dernier c'est L'Association des Commerçants et Artisans Tubiziens (**ACAT**) qui organisait sa 19^e **braderie** avec de nombreuses animations : brocante, fête foraine, podium côté Senne, podium Grand' Place, château gonflable. De nombreux artistes étaient présents, comme Jean François David, Miss Mayli-B, Daddy K, Fiona Capizzi, ...

Ensuite, le deuxième week-end de septembre, l'Association des Indépendants et Commerçants Tubiziens (**ICT**) organisait un **pié-tonnier** dans le centre-ville. De nombreuses animations étaient

prévues : brocante, participation du Télévie, kermesse, podium sur la Grand' Place, châteaux gonflables, bar tenu par les associations de parents des écoles communales sur la Grand' Place, karaoké, nombreux artistes tubiziens, musique dans la rue de Mons, soirée DJ), ...

Stèle à l'effigie des frères Taymans

Le dimanche 19 septembre la Ville a rendu hommage aux frères Taymans en inaugurant une stèle à leur effigie.

La stèle se situe au croisement de la rue Bernard et de la rue des Frères Taymans. Cette dernière porte le nom de cette fratrie depuis 1919, à la suite de leurs actes héroïques, lors de la guerre 1914-18.

La famille des défunts a souhaité leur rendre hommage en proposant le placement d'une stèle à leur effigie. Dans le cadre du devoir de souvenir et de mémoire, la Ville de Tubize a soutenu cette initiative portée par Mme Nadine Taymans D'Eypernon ainsi que par la Fédération Nationale des Combattants de Tubize.

La stèle est composée d'une pierre de schiste offerte par la Commune de Gouvy à la Ville de Tubize. Celle-ci est ornée d'une plaque commémorative et d'une colombe de la paix, hommage à tous les soldats tubiziens tombés sur le front. Par la suite, un QR code permettra de rapidement et facilement connaître l'histoire des frères Taymans.

L'inauguration a été suivie d'une réception au sein de la Régie des Infrastructures organisée par la Fédération Nationale des Combattants de Tubize et soutenue par la Ville. Le partage d'un verre de l'amitié a permis de terminer cette journée d'hommage en beauté avec tous les intervenants.

Ce lieu participe à la mémoire de toutes ces personnes qui ont lutté pour notre liberté !



Salon Virtuel de l'Emploi 2022

Dans le cadre de son plan de relance économique, en collaboration avec le Forem, la Ville de Tubize organisera son 1^{er} Salon Virtuel de l'Emploi le samedi 15 janvier 2022.

Cette première édition permettra, de manière virtuelle, d'établir un lieu de rencontres et d'échanges entre des entreprises et des candidats. Sans devoir se déplacer, les candidats demandeurs d'emplois pourront discuter avec les entreprises inscrites via une plateforme interactive.

En tout, plus de 10 fonctionnalités sont prévues afin de maximiser les interactions entre les entreprises et les candidats : chat, messagerie instantanée, groupes de discussion, visio, ... De plus, les candidats pourront ajouter une description sur leur profil mais aussi télécharger divers documents tels que leur CV ou leur lettre de motivation. Puisque chaque utilisateur disposera d'un lien de connexion unique à la plateforme, celle-ci offre une sécurité maximale d'utilisation.

Après le salon, une réunion sera organisée avec les participants pour récolter les différents retours afin d'améliorer l'éventuelle prochaine édition.

Toutes les personnes intéressées par cet événement peuvent prendre contact avec le cabinet de l'Échevin de l'emploi au 02/391.39.03



La Ville de Tubize est heureuse de vous annoncer la prochaine édition du Marché de Noël ! Sauf contre-ordre, celui-ci se déroulera les 10, 11 et 12 décembre sur la place Emile des Grées du Loû à Oisquerq.

Vous êtes artisan, commerçant, producteur local ou faites partie d'une association ? Vous souhaitez proposer vos créations ou faire connaître vos produits au grand public dans une ambiance festive et chaleureuse ? N'attendez plus !

Dès le 22 octobre, grâce au formulaire disponible en ligne sur : www.tubize.be, faites-nous connaître votre envie de réserver un chalet.

Vous avez jusqu'au mercredi 14 novembre pour nous transmettre le formulaire dûment complété. Attention les demandes seront traitées par ordre de réception.

Avant de remplir le formulaire, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement communal relatif à l'organisation du Marché de Noël disponible sur www.tubize.be.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le service Vie Citoyenne et Communication au 02/355.16.21 ou 0498/31.33.33 ou via accueil.vcc@tubize.be.

Le Grand Nettoyage en septembre 2021

Ces 23, 24, 25 et 26 septembre se déroulait l'opération Grand Nettoyage. Il s'agit d'une vaste mobilisation citoyenne visant à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante tout en essayant de faire changer durablement les comportements. Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les citoyens wallons, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations se mobilisent pour ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins, pistes cyclables, ... Cette année encore, à Tubize, la mobilisation fut importante.

MERCI à chaque participant d'avoir œuvré en famille, en groupe, entre collègues, avec des amis et voisins, pour que Tubize soit propre et plus agréable à vivre. Les enfants qui ont participé à cette journée, ou qui vous ont tout simplement croisés ont touché du doigt une valeur essentielle de leur avenir : le respect de l'environnement.

Merci à nos « M.&Mme Propre » qui ensemble ont formé une équipe de nettoyage dans les rues du centre de Clabecq.

Vous souhaitez prolonger l'expérience de ce Grand Nettoyage toute l'année? Alors devenez un « M & Mme Propre » ! Ce sont des citoyens qui contribuent bénévolement à améliorer la propreté de la Ville. Intéressé(e)? N'hésitez pas à prendre contact avec la Ville au 02/355.16.21 ou au 0498/31.33.33 ou via accueil.vcc@tubize.be afin de signer une convention de volontariat. La Ville met à disposition le matériel nécessaire (gants, pince, sacs poubelle, badge du projet, gilet de sécurité) et vous assure en responsabilité civile et dégâts corporels. De votre côté, vous vous engagez à entretenir une zone déterminée selon vos disponibilités. On compte sur vous !

La propreté est avant tout une responsabilité collective.



Action Cartable MAX
EN ROUTE POUR L'ÉCOLE
EN SÉCURITÉ TOUTE L'ANNÉE !

PRÉNOM : _____
NOM : _____
CLASSE : _____

En voiture, ...

- J'attache toujours ma ceinture de sécurité.
- mes parents veillent à ce que nous soyons bien attachés et dans des sièges adaptés.
- devant l'école, je sors de la voiture du côté du trottoir.
- mes parents réduisent leur vitesse à l'approche de l'école et ne stationnent jamais en double file ou sur le trottoir.

À vélo, ...

- je porte des vêtements visibles pour que les automobilistes me voient.
- je roule avec un vélo adapté à ma taille et en règle (freins, pneus, ...).

MAX VOUS ACCOMPAGNE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE !

Un Max de sécurité !

À la rentrée scolaire, la Ville, en collaboration avec la Zone de Police Ouest Brabant wallon, a réitéré l'action Cartable MAX.

Cette action vise à sensibiliser les jeunes élèves et leurs parents aux règles à adopter en matière de sécurité routière (stationnement, vitesse, ...), au respect de la propreté et à la bonne conduite à suivre aux abords des écoles.

Concrètement, un marque-page rappelant les bonnes pratiques en la matière a été glissé dans le cartable de tous les enfants de l'enseignement primaire de Tubize.

Une phase préventive et d'information s'est déroulée du 1^{er} au 15 septembre et a été suivie par une phase plus répressive jusqu'à la fin du mois de septembre.

La sécurité de vos enfants n'ayant pas de prix, nous comptons sur votre collaboration tout au long de l'année en leur montrant les attitudes à adopter sur le chemin et aux abords de l'école (port de la ceinture de sécurité, respect des zones 30, respect de la signalisation routière, utilisation des passages pour piétons, respect de la propreté, ...).

Ensemble, travaillons à améliorer la sécurité pour nos enfants !

Ateliers «Entre Nous»

Si vous avez envie de vous détendre et de vous changer les idées tout en bricolant, les Ateliers Entre Nous sont faits pour vous.

Tous les jeudis matins, hors congés scolaires, de 9h30 à 12h30, Laïcité Brabant wallon vous propose des ateliers explorant un ensemble de techniques créatives très variées : peinture, couture, créations en matériaux de récupération, collage, mosaïque, ... Ils se déroulent à la Fabrique de Soi de Tubize, rue de Mons 55.

La participation aux ateliers est **GRATUITE** et le matériel est fourni.

Besoin d'informations ?

N'hésitez pas à contacter Laïcité Brabant wallon au 0491/39.19.59 ou via emilie.buscema@laicite.net.

Au plaisir de bricoler ensemble !



Accueil des nouveau-nés de janvier à juin 2021

Bienvenue à tous les nouveau-nés nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2021. Le Collège communal se réjouit du bonheur de ces familles et tenait à leur présenter ses plus sincères souhaits de bonheur pour les années à venir. Tous les jeunes parents ont reçu, en plus d'un courrier de félicitations, un ensemble de débarbouillettes réutilisables réalisées par un artisan local.

Être parent c'est fabuleux ! Gardez chaque instant dans vos souvenirs.



Centre culturel de Tubize - Théâtre du Gymnase
124 Bld. Georges Deryck, 1480 Tubize
info@tubize-culture.be // 02/355.98.95 // www.tubize-culture.be

14-18
TUBIZE BOUGE
dans les pas de ses ancêtres

EXPO **CONFÉRENCE & RENCONTRE** **ATELIER D'ÉCRITURE** **FILM & THÉÂTRE**

Les petites histoires oubliées de la grande histoire

365 vies à découvrir

13 OCTOBRE - 13 NOVEMBRE 2021
AU CENTRE CULTUREL DE TUBIZE
124 bld G.Deryck, 1480 Tubize - tubize-culture.be

Une création du Centre culturel de Tubize
avec les partenaires suivants :



De gauche à droite : Armand Anep, Fernand Jean Van Bellorghen et Rosa Wautiquin

AGENDA

OCTOBRE

- ▶ **Du jeudi 21 octobre au 13 novembre 14-18 : Tubize bouge dans les pas de ses ancêtres** : Exposition au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Vendredi 22 octobre à 20h La paix tant qu'on n'a pas essayé on ne peut pas dire que ça ne marche pas** : Théâtre au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 24 octobre à 10h Aide au démarrage d'un petit élevage de poules** : Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Letor 067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Lundi 25 octobre à 20h Équateur, terre de diversité** : Conférence au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Vendredi 29 octobre à 19h Rencontre littéraire & book-club avec Marianne Slusny** au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

NOVEMBRE

- ▶ **Samedi 3 novembre de 16h30 à 19h30 Don de sang à l'école « Cheval Bayard »** 0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Samedi 3 novembre à 19h Parolier - Soirée Canzone e Cinéma** au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Du samedi 3 novembre au 7 novembre Spectacle équestre** par AC2E Alicia & Clément Equestrian Event ASBL 0477/21.90.41
- ▶ **Lundi 8 novembre à 20h Au service des Virunga** : Conférence au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Du lundi 8 novembre au vendredi 17 décembre « Demain je travaille »** : Formation par Cadreci 02/355.45.16 ou www.cadreci.be
- ▶ **Lundi 8 novembre à 19h30 Conseil communal** 02/391.39.11 ou www.tubize.be
- ▶ **Lundi 8 novembre de 17h00 à 19h30 Don de sang à l'école « Arc-en-Ciel »** 0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Vendredi 12 novembre de 16h30 à 19h30 Don de sang à l'école « Francisco Ferrer »** : 0800/92.245 ou www.donneurdesang.be
- ▶ **Dimanche 14 novembre à 10h Paillage et autres couvertures** : Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Hanotier 067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Mercredi 17 novembre à 19h30 « Libres ? »** : Documentaire au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

NOVEMBRE

- ▶ **Vendredi 19 novembre à 20h Venise sous la neige** : Théâtre au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Lundi 22 novembre de 16h30 à 19h30 Don de sang à l'école « Renard 2 »** 0800/92.245 ou donneurdesang.be
- ▶ **Samedi 27 novembre à 19h Blue Caps** : blind test live au Centre culturel www.bluecaps.be ou band.bluecaps@gmail.com

DÉCEMBRE

- ▶ **Vendredi 3 décembre à 20h Chat en poche** : Théâtre au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 5 décembre à 9h30 et 10h40 Zakoustics #2 Saxophone Soprano** : Musique et danse, spectacle familial au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Lundi 6 décembre à 20h Chili, la poésie des extrêmes** : Conférence au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Mercredi 8 décembre à 14h30 L'odyssée de Choum** : Ciné-concert au Centre culturel 02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 12 décembre à 10h Un potager pour nourrir ma famille** : Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Van der Cruyssen 067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Lundi 13 décembre à 19h30 Conseil communal** 02/391.39.11 ou www.tubize.be

AVIS AUX ASSOCIATIONS
BOOSTEZ VOS ÉVÉNEMENTS !

Votre association est tubizienne et vous souhaitez la valoriser ou promouvoir vos événements ?

Rien de plus simple !

Deux possibilités s'offrent à vous :

▶ **dans notre bulletin communal :**

Le prochain exemplaire sera distribué le 16 décembre 2021. Les articles (maximum 700 caractères - espaces et sauts de ligne compris) OU les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) doivent donc **impérativement nous être envoyé avant le 8 novembre 2021** via info@tubize.be. Attention, les publications se font sous réserve de place disponible.

▶ **sur la Page Facebook et le site de la Ville :**

Seules vos affiches y sont publiables.

Il vous suffit de nous faire parvenir les coordonnées de votre association, les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) ainsi que votre affiche en haute qualité et format jpeg.

Votre demande devra être envoyée au plus tard le 15 du mois qui précède le mois de publication souhaité via info@tubize.be.

Attention !

Seuls les événements ponctuels et organisés sur le territoire tubizien seront publiés.



0475 390 360



SELECT
IMMO

02 390 00 00

Le service le plus complet du marché



REALISATION
PHOTOS HDR



REALISATION
PLAN 2D



RETOUCHES
PHOTOS



SIMULATION
TRAVAUX



NETTOYAGE
PHOTOS



SIMULATION
AMEUBLEMENT



RESEAUX
SOCIAUX



MULTI DIFFUSION
DES ANNONCES



VISITES
VIRTUELLES



DRONE
PROFESSIONNEL

**Demandez l'évaluation gratuite
et réaliste de votre bien**



SCANNEZ-MOI

Rue des forges 287, 1480 Tubize - www.selectimmo.be



KINEPRO

KINEPRO SCS

Vanmeulen Samuel

Kinésithérapeute - Coach Sportif

0473 40 13 63

Rue du Château 53
1480 Clabecq

SOINS AU CABINET ET À DOMICILE

- Kinésithérapie générale (ortho-traumato)
- Kinésithérapie du Sport
- Personnes âgées rééducation à la marche
- Cervico-maxillo-facial
- Crochet - Cupping - Massages
- Drainage lymphatique

Centre médical du Château



Samuel Vanmeulen
Masseur-Kinésithérapeute



Samuel Kinepro

www.samuelvanmeulen.be



La qualité de vie, un investissement de plus en plus rentable.

Votre prochain investissement n'est qu'à 20 min. de Bruxelles en train. Plus précisément à Tubize, le nouveau « place to be » du Brabant Wallon, dans un nouveau projet qui retient toute l'attention : les Confluents Côté Rivage. Un ensemble d'appartements neufs, tous avec cave, terrasse et parking, à quelques pas des commerces et quelques brasses du canal.

A VENDRE à Tubize:

Appartement neuf 2 chambres 85m², terrasse et cave.

A partir de

170.000€ Hors frais

02/899 29 90



DELZELLE
RESIDENTIELS